

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 8 janvier 2018 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommmé, Claude Desjardins, Ward O'Connor.

Autres présences ; Messieurs Marc Émond, Jacques Émond, Thomas Meunier et Pierrette Lapratte

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

### MOMENT DE RÉFLEXION

#### **2018-01-01; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **2018-01-02; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE Du 04 DÉCEMBRE 2017**

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **2018-01-03; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2017**

Proposé par le conseiller Michel Dénommmé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **2018-01-04; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE**

Madame Marilyn Brunet propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 2017-11-25 au 31-12-2017 pour un montant de 39 911.63 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 71,789.75 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 78,269.73 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois du mois de décembre 4,728.28\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,  
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-05; PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA CLINIQUE  
SANTÉ HAUTE-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la clinique SANTÉ Haute-Gatineau réitère leur demande de participation financière 2018 afin d'assurer la survie financière de la clinique;

CONSIDÉRANT QUE selon les données déposées, plusieurs personnes de la municipalité utilisent la clinique Santé Haute-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'accorder un montant de 250 \$ à la clinique santé Haute-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-06; ADHÉSION AU REGROUPEMENT POUR LA  
PROTECTION DE L'EAU DE LA  
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU POUR 2018**

CONSIDÉRANT QUE le regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme de concertation régionale des municipalités et associations de lacs/rivières de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ainsi que des organismes environnementaux;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des efforts de protection des eaux ainsi que le partage d'information en matière d'environnement sont d'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement est au service des associations de lacs/rivières et de bassins versants et qu'il entend collaborer pleinement en tant que partenaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de mandater de renouveler notre adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau pour l'année 2018 au montant de 250 \$.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-07; RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AVEC LA F.C.M.**

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu de renouveler notre cotisation annuelle et le fonds de défense juridique avec la fédération canadienne des municipalités pour un montant de 286.66\$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-08; RÉSEAU PETITS PAS/DEMANDE DE GRATUITÉ  
POUR LA SALLE**

CONSIDÉRANT QUE le réseau petits pas en collaboration avec Vallée-de-la-Gatineau en santé, nous a fait la demande de gratuité pour la salle municipale une journée par mois pour les mois de mars avril et mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme offre des ateliers de psychomotricité aux enfants de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de laisser la salle gratuitement à l'organisme Réseau petits pas pour les ateliers des mois de mars, avril et mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-09; RÉSULTAT DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE  
NOËL**

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de remettre les prix aux gagnants du concours de décorations de Noël.

Treize (13) personnes ont participé cette année.

Prix d'excellence de 100 \$;  
Madame Shirley Holmes au 50 rue du Collège

Prix pour l'originalité de 50 \$;  
Jocelyne Grenier au 117 principale sud

Coup de cœur de 50 \$;  
Mme Sonia Larche au 119 principale sud

Les deux prix de participation de 25.00 \$ seront remis à Monsieur Marc Émond et Madame Mireille Rivet Dénomé.

Il est entendu de remettre des cartes cadeaux en prix afin d'encourager la paroisse.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-10; AIDE FINANCIÈRE/CARNAVAL**

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'accorder une aide financière de 1,000 \$ au comité responsable pour l'organisation du carnaval annuel qui se tiendra les 1<sup>er</sup> 2, 3, 4 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-11; DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL POUR LE  
CARNAVAL**

Proposé par la conseillère Christianne et il est résolu d'autoriser la directrice générale madame Liliane Crytes a demandé un permis à la régie des alcools des courses et des jeux pour le carnaval d'hiver de la municipalité qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 4 février 2018, Il est entendu de payer les frais au montant de 264\$.

**2018-01-12; DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
EMPRISES, RUE DUCOLLÈGE**

CONSIDÉRANT QUE la rue du collège est sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QU'il y beaucoup de transport lourd sur cette route;

CONSIDÉRANT QUE le transport lourd empiète sur l'accotement ce qui créé une déviation à celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE les accotements ont besoin d'être élargis pour plus de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation dans les courbes est insuffisante, car les transports lourds occupent souvent plus que la moitié du chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de demander au Ministère des Transports d'améliorer l'emprise de la rue du Collège précisément dans les courbes et d'augmenter la signalisation.

Adoptée à l'unanimité

**2018-01-13; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21.00 h. la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice générale,